

**Communiqué des liquidateurs de Petroplus Marketing SA**

Küsnacht-Zürich, le 22 février 2013. Par décision en date du 18 février 2013, le juge du concordat compétent de Zug a homologué le concordat par abandon d'actif de Petroplus Marketing AG. La décision est exécutoire. Dès le 28 septembre 2012, l'assemblée des créanciers de Petroplus Marketing AG avait désigné Brigitte Umbach-Spahn et Karl Wüthrich en qualité de liquidateurs, ainsi que Tanja Luginbühl, Birgit Sambeth Glasner, Raphael Brunner, Dr. Daniel Hunkeler et Peter Pirkl en qualité de membres de la commission des créanciers.

Les organes de liquidation continueront de procéder à la réalisation des actifs. Parallèlement, ils dresseront un état de collocation, afin de déterminer les créanciers participant à la répartition du produit de la liquidation et fixer leur rang.

\*\*\*\*\*

**Pour de plus amples informations:**

- Site Web des liquidateurs: [www.liquidateur-petroplus.ch](http://www.liquidateur-petroplus.ch)
- Filippo Th. Beck/Brigitte Umbach-Spahn, téléphone +41 (0)43 222 38 00, fax +41 (0)43 222 38 01